

Objet : Marché subséquent n°3 - Accord-cadre Acquisition de matériels et logiciels informatiques et services associés - Lot n°5 : prestations de services d'assistance à maîtrise d'ouvrage - Attribution du marché

N° : VA_DEC2023_605
Service : Administratif et financier

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu l'article R.2162-10 du Code de la commande publique,

décidons

De conclure le marché subséquent n°3 d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le déploiement de la vidéoprotection, phase 4 priorité 2 et études et déclaration préfectorale pour la phase 5 relatif à l'accord-cadre « Acquisition de matériels et logiciels informatiques et services associés – Lot n°5 : Prestations de services d'assistance à maîtrise d'ouvrage » avec la société SDCT (SARL Stéphane Delhaye Conseil Télécoms) située à la Madeleine (59 564) pour un montant de 38 480,40€ TTC.

Le présent marché subséquent est conclu pour une durée de 16 mois calendaires à compter du 1^{er} novembre 2023 ou à défaut à compter de la notification du marché.

Fait à Villeneuve d'Ascq
le mercredi 25 octobre 2023

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20230101-198438A-AU-1-1
Date AR Préfecture : jeudi 2 novembre 2023